



FICHE DE MISSION

VOLONTAIRE Service CIVIQUE

15 février 2016

Objet : Promouvoir l'écoresponsabilité dans le fonctionnement des structures de badminton et lors d'événements sportifs

ACTIVITES QUI PEUVENT ETRE CONFIEES AU VOLONTAIRE

Le volontaire se verra confier dans le cadre de ses missions des activités favorisant la mobilisation citoyenne par le badminton et contribuant au positionnement du badminton comme support d'une pratique portant les valeurs du sport, tels l'engagement pour un respect de la planète et la préservation des ressources par un développement durable. Ses missions concerneront la mise en place de démarches éco-responsables au sein du badminton. Ce soutien se fera à l'égard de cadres techniques (clubs / Comités / Ligues / Fédération) mais aussi de cadres administratifs (clubs / Comités / Ligues / Fédération) lui permettant ainsi de pouvoir découvrir toutes les branches opérationnelles du milieu associatif. Le volontaire mettra en œuvre des actions pour l'ensemble des acteurs sportifs afin de promouvoir la politique fédérale en matière de développement durable, notamment en terme environnemental. Il s'appuiera sur les outils développées par la fédération et ses partenaires, tel le label ECOBaD. Tous les clubs et toutes les instances pourront être accompagnés dans cet enjeu fondamental. Il assurera la promotion de cette démarche dans le cadre de la vie quotidienne des instances mais également de l'organisation des grands événements que la fédération porte de façon récurrente.

Quatre sous actions permettront des mises en place :

- sensibiliser les licenciés aux notions d'éco-responsabilité et proposer des outils d'évolution des comportements,
- aider à mettre en place les bonnes pratiques éco-responsables à l'occasion des événements sportifs en lien avec les différents acteurs de l'organisation d'accueil pour élaborer une démarche d'éco-responsabilité,
- introduire des éco-gestes dans le fonctionnement quotidien d'une structure de badminton ou un événement précis afin d'assurer l'adhésion de tous les publics à une démarche éco-responsable (mode de transport, achats responsables, tri des déchets, produits éco-conçus...),
- recenser, partager et mutualiser les bonnes pratiques.

A titre d'exemple :

Le volontaire pourra aux cotés du tuteur :

- s'assurer, quel que soit l'opérateur, club, comités, ligues, que les produits proposés en buvette n'engendrent pas une gestion des emballages non maîtrisée,
- Proposer des vides greniers sportifs ou des trocs sportifs au sein des clubs,
- Organiser d'un événement (tournoi) éco-responsable,
- Sensibiliser les pratiquants au tri sélectif du matériel de badminton.

Le volontaire sera accompagné par son tuteur dans cette démarche. C'est l'action d'ouverture mais également le respect et la tolérance d'une culture transgénérationnelle, créant un ciment social qui est mise en avant.

Mission complémentaire des activités confiées aux bénévoles ou aux salariés :

Cette mission permettra de sensibiliser, d'éclairer, de documenter et de préparer les actions des bénévoles et salariés de la structure. Il devient collaborateur des projets orientés vers l'éco-responsabilité. Dans le cadre de son service civique, le volontaire, n'assume aucune tâche d'encadrement des activités, ce quel que soit le niveau de pratique y compris découverte, d'initiation ou de loisirs et quels que soient les diplômes fédéraux ou professionnels qu'il posséderait par ailleurs ou qu'il serait en train de préparer, dans le respect du Code du Sport et des textes relatifs au Service Civique.

Pour toutes informations contacter :

Yannick RIVAL, cadre technique fédéral : yannick.rival@ffbad.org